

# Plan de communication



MRC des Maskoutains  
Saint-Hyacinthe, le 22 décembre 2015  
Révisé le 13 février 2017  
Révisé le 3 janvier 2019

# Table des matières

1. CONTEXTE.....	3
2. Mission et mandats.....	3
2.1 Mission et vision.....	3
2.2 Mandats.....	3
3. Valeurs organisationnelles.....	4
4. Portrait.....	5
5. Avantages stratégiques.....	5
6. Objectifs.....	6
6.1 Objectifs généraux.....	6
6.2 Objectifs spécifiques.....	7
7. Outils et échéancier.....	7

## **1. CONTEXTE**

La MRC des Maskoutains souhaite renforcer ses liens avec les citoyens, favoriser l'accroissement du sentiment d'appartenance au territoire et mieux faire connaître ses projets et réalisations visant le développement culturel, économique, environnemental et social de la grande région de Saint-Hyacinthe.

« Se faire connaître et reconnaître » ayant été identifié comme une priorité d'action pour concrétiser sa vision stratégique en 2012, la MRC s'est dotée, en 2015, d'un plan de communication qui jette les bases des activités de relations publiques et de promotion de la MRC.

La MRC, c'est « Un monde à votre mesure », soit un monde aux couleurs des gens qui vivent sur le territoire.

C'est aussi la promesse des élus de répondre aux besoins et attentes des citoyens, actuels et à venir, en ayant constamment en tête le souci de mettre en place tout ce qui est nécessaire pour que notre région continue d'être un endroit où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

## **2. MISSION ET MANDATS**

### **2.1 Mission et vision**

Les MRC sont des entités favorisant la concertation des acteurs et leaders d'un territoire donné sur des sujets d'incidence régionale. Ces instances permettent aux petites et aux grandes municipalités, rurales ou urbaines, de travailler ensemble dans un souci d'équité.

La MRC se veut « le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec et un milieu de vie dynamique et attirant, profitant pleinement de ce développement ». <sup>1</sup>

### **2.2 Mandats**

Au fil des années, les responsabilités et mandats des MRC ont augmenté et l'impact de ces changements sur leur rôle en matière de gouvernance régionale s'est fait sentir.

En vertu des lois en vigueur, la MRC des Maskoutains assume des compétences dans les domaines suivants :

- Aménagement et développement durable du territoire;
- Entretien des cours d'eau;
- Développement local et régional;
- Administration de divers programmes de rénovation domiciliaire (en vertu d'une entente avec la Société d'habitation du Québec);
- Politique nationale de la ruralité (élaboration d'un pacte rural et gestion du fonds dédié);
- Élaboration et mise à jour du plan de gestion des matières résiduelles;
- Élaboration et mise à jour du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Sécurité publique (Sûreté du Québec de la MRC des Maskoutains);
- Évaluation foncière (sauf pour la ville-centre, Saint-Hyacinthe);
- Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes (sauf pour Saint-Hyacinthe et Saint-Pie).

---

<sup>1</sup> Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social, MRC des Maskoutains. Adoptée le 10 octobre 2012 – Résolution numéro 12-10-272

En plus des compétences obligatoires, le conseil de la MRC exerce aussi des compétences dans les domaines suivants :

- Sécurité civile;
- Transport adapté et collectif régional;
- Patrimoine;
- Ingénierie;
- Famille, aînés et développement social;
- Carrières et sablières;
- Protection et mise en valeur des boisés;
- Parcours cyclables.

### **3. VALEURS ORGANISATIONNELLES**

L'équité sociale, la protection de l'environnement et l'efficacité économique, les trois composantes du développement durable ont marqué l'élaboration de la vision stratégique de la MRC des Maskoutains.

Le développement de la MRC des Maskoutains s'appuie sur les valeurs suivantes :

- La recherche de la prospérité et de l'enrichissement collectif;
- Une croissance s'appuyant sur les principes du développement durable;
- Un pôle économique régional majeur et innovateur;
- Un cadre de vie attractif, sécuritaire, accessible et harmonieux pour les citoyennes et les citoyens;
- Une communauté ouverte et solidaire;
- L'excellence, par l'amélioration continue de sa performance et de ses services.

#### **Positionnement :**

La MRC des Maskoutains – Un monde à votre mesure.

Un monde à votre mesure énonce avec conviction la capacité de la MRC des Maskoutains d'offrir une qualité de vie exceptionnelle et de répondre aux besoins de sa population et des gens qui désirent venir s'y établir et contribuer à son essor.

#### **Personnalité :**

Innovante, proactive, intègre et équitable.

## 4. PORTRAIT

Les activités liées à l'agriculture et au secteur agroalimentaire constituent la base du développement économique de la MRC des Maskoutains. Elles en constituent la signature et la richesse. Ses terres agricoles sont les plus fertiles du Québec.



Lors de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), le conseil a réitéré l'énoncé de vision stratégique de la MRC de 2012 (page 3), en y ajoutant un énoncé précisant sa volonté de « faire de la zone agricole le laboratoire québécois de toutes les innovations agricoles tant en termes économique, technologique, environnemental, que social ».<sup>2</sup>

Le territoire de la MRC est également un pôle majeur d'enseignement et de recherche et un milieu marqué par une forte culture entrepreneuriale.

Avantageusement située sur le plan géographique, la MRC regroupe plus de **88 334 habitants**<sup>3</sup> qui sont répartis dans ces municipalités :

- [La Présentation](#) (2 548 h.);
- [Saint-Barnabé-Sud](#) (855 h.);
- [Saint-Bernard-de-Michaudville](#) (596 h.);
- [Saint-Damase](#) (2 544 h.);
- [Saint-Dominique](#) (2 590 h.);
- [Sainte-Hélène-de-Bagot](#) (1 691 h.);
- [Sainte-Madeleine](#) (2 295 h.);
- [Sainte-Marie-Madeleine](#) (2 997 h.);
- [Saint-Hugues](#) (1 318 h.);
- [Saint-Hyacinthe](#) (56 348 h.);
- [Saint-Jude](#) (1 322 h.);
- [Saint-Liboire](#) (3 038 h.);
- [Saint-Louis](#) (722 h.);
- [Saint-Marcel-de-Richelieu](#) (507 h.);
- [Saint-Pie](#) (5 715 h.);
- [Saint-Simon](#) (1 435 h.);
- [Saint-Valérien-de-Milton](#) (1 813 h.).

## 5. AVANTAGES STRATÉGIQUES

La MRC des Maskoutains est la capitale agroalimentaire du Québec. Ici, le rural et l'urbain se côtoient constamment. Cet arrimage particulier entre les ressources et les gens de la terre et ce que les gens d'affaires et chercheurs développent à partir de celles-ci teinte le développement économique, social et culturel de la grande région de Saint-Hyacinthe.

<sup>2</sup> Plan de développement de la zone agricole (PDZA), MRC des Maskoutains. Adopté le 8 juillet 2015 – Résolution numéro 15-07-188

<sup>3</sup> Source: Décret 1421-2018 remplaçant le décret 1213-2017 du 27 décembre 2017. Gazette officielle du Québec, Partie 2, 26 décembre 2018.

## Quelques actifs stratégiques

<p><b>Actifs économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Parcs industriels, dont l'un dédié à la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale</li><li>• Plus de 350 entreprises manufacturières<sup>4</sup></li><li>• 1 200 exploitations agricoles</li><li>• Plus de 125 000 hectares de terres agricoles<sup>5</sup></li><li>• 9 % des revenus agricoles du Québec<sup>6</sup></li><li>• Voie ferrée centrale</li><li>• De nombreux centres de recherche</li><li>• Un centre commercial et des pôles commerciaux</li><li>• Centre de congrès</li></ul>	<p><b>Actifs culturels, de loisirs et environnementaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Installations sportives</li><li>• Centre des arts Juliette-Lassonde</li><li>• École de théâtre</li><li>• Expression – Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe</li><li>• Médiathèque maskoutaine</li><li>• Cinéma</li><li>• Centre d'archives</li><li>• De nombreux festivals et l'une des plus importantes expositions agricoles du Québec</li><li>• Clubs de golf</li><li>• Pistes cyclables et de ski de fond</li><li>• Parc Les Salines</li><li>• Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) – Saint-Jude</li><li>• Boisé des Douze</li><li>• Boisé de la Crête – Saint-Dominique</li><li>• Rivière Yamaska</li><li>• Rivière Noire</li></ul>
<p><b>Actifs de services et institutionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Deux hôpitaux</li><li>• Commission scolaire</li><li>• École professionnelle</li><li>• Écoles privées</li><li>• Aéroport</li><li>• Centre de technologie des textiles</li><li>• Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal</li><li>• Palais de justice</li><li>• De nombreux organismes et associations communautaires</li><li>• Cégep</li><li>• Institut de technologie agroalimentaire</li><li>• UQTR – point de services</li><li>• Université du 3<sup>e</sup> âge</li></ul>	

## 6. OBJECTIFS

### 6.1 Objectifs généraux

Le présent plan de communication vise à :

- Reconnaître la valeur stratégique des communications pour la MRC;
- Favoriser l'intégration du volet communicationnel dans les processus décisionnels;
- Préciser les outils dont dispose la MRC en matière de communication;

<sup>4</sup> Plan de développement de la zone agricole (PDZA), MRC des Maskoutains, page 19. Adopté le 8 juillet 2015. Résolution numéro 15-07-188

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> idem

- Mettre en place les mécanismes nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités de communication internes et externes efficaces.

## **6.2 Objectifs spécifiques**

Plus particulièrement, le plan de communication doit servir à réaliser les objectifs suivants :

- Assurer une utilisation et une diffusion adéquate des différents outils de communication élaborés par la MRC;
- Garantir la qualité de l'image et la cohérence des messages auprès de la population, des clientèles, des collaborateurs et des partenaires;
- Susciter l'intérêt de la population pour les réalisations et activités de la MRC;
- Permettre d'occuper davantage d'espace médiatique tant sur le plan qualitatif que quantitatif, le tout dans le respect des priorités, des valeurs et des orientations établies par le conseil;
- Générer un sentiment d'appartenance et de fierté auprès des citoyens, des gens d'affaires et des entreprises;
- Favoriser la cohésion entre les municipalités du territoire;
- Optimiser l'efficacité des ressources utilisées en matière de communication.

## **7. OUTILS, ÉCHÉANCIER ET COÛT**

Voir annexe 1.